

MAI 2026

INFO CSRPA

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026



La CSRPA a tenu son assemblée générale annuelle le 30 avril dernier.

Les nombreux projets et avancées réalisés au cours de l'année 2025 y ont été présentés. Comme l'a souligné la première dirigeante, Mme Mélanie Thibodeau, la dernière année démontre que la collaboration régionale demeure l'un des plus grands atouts. Ensemble, nous continuerons de bâtir une région dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.



SALON PÉNINSULE 2026

Les 24, 25 et 26 avril, la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) était présente au Salon Péninsule à Caraquet.

Les employés des différents services de la CSRPA étaient sur place afin de rencontrer les citoyens, répondre à leurs questions et échanger avec eux sur les nombreux services offerts dans la région.

Plus de 700 personnes sont venues discuter avec les équipes présentes au kiosque. Afin de remercier les visiteurs, cinq prix totalisant une valeur de 1 200 \$ ont été tirés.

La CSRPA tient à remercier ses municipalités membres pour leur généreuse contribution aux prix remis.





Le 27 mai dernier, la CSRPA a eu le plaisir d'accueillir une délégation de la CCLGG au Centre culturel de Caraquet. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'édition 2026 du programme national de développement du leadership, dont le thème est « Favoriser la prospérité durable du Canada ».

Lors de cette rencontre régionale, plusieurs initiatives et projets portés par la CSRPA ont été présentés afin de mettre en valeur la collaboration entre les communautés et les partenaires de la région. Les échanges ont notamment porté sur le territoire et le rôle de la CSRPA, le transport collectif rural, Planète jeunesse, la mobilisation régionale face à l'itinérance rurale, l'adaptation climatique ainsi que le tourisme comme levier de vitalité régionale.

La CSRPA remercie les membres de la délégation ainsi que tous les intervenants ayant contribué à cette matinée d'échanges enrichissants et inspirants.

SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS



La CSRPA rappelle l'importance de respecter les règlements entourant le contrôle des chiens afin d'assurer la sécurité de tous, particulièrement en ce qui concerne les chiens dangereux.

Un chien peut être considéré dangereux si :

- Il a mordu ou blessé un être humain sans avoir été provoqué;
- Il a déjà tué ou blessé un animal domestique sans avoir été provoqué sur une propriété autre que celle du propriétaire;
- Il a été dressé à l'attaque;
- Il a montré une disposition ou une tendance à être menaçant ou agressif, ou;
- Que l'on garde expressément pour la sécurité ou la protection, que ce soit d'une propriété résidentielle, commerciale ou industrielle, pour la protection des personnes ou de la propriété.

Les propriétaires ont la responsabilité de garder leur chien sous contrôle en tout temps et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les incidents, tels que stipulé dans l'arrêté concernant le contrôle des chiens de la municipalité.

Le service de contrôle des chiens offre les services de :

- L'application des règlements municipaux;
- La cueillette des chiens errants;
- La gestion des signalements et interventions;
- La garde des chiens saisis.

Il est très important de faire immatriculer son chien annuellement afin de respecter la réglementation municipale en vigueur.

Pour plus d'information sur le service de contrôle des chiens, les règlements en vigueur ou pour accéder au portail d'enregistrement : csrpa.ca



Flexi Transport en commun

Un choix intelligent, économique et écologique pour vos déplacements!

506.616.1616 • 1.833.839.1616
flexipeninsuleacadienne.ca





Le 28 avril dernier, le service d'urbanisme de la CSRPA offrait une formation gratuite dans le but de faire avancer les projets plus rapidement. Cette formation était offerte aux entrepreneurs, professionnels, dessinateurs et toute personne impliquée dans la préparation de projets. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes. Le but de cette formation était :

- Comprendre les exigences en urbanisme;
- Concevoir des plans conformes dès le départ;
- Réduire les délais d'approbation;
- Éviter les modifications et les refus.



Le guide touristique 2026 de la Péninsule acadienne est arrivé! La distribution aux différents opérateurs touristiques est également débutée. Si vous souhaitez une copie, n'hésitez pas à contacter l'équipe du service de développement touristique.



Chambre de commerce péninsulaire

Une rencontre a eu lieu avec la coalition des chambres de commerce le 23 mars dernier. La première portion des travaux est complète et le consultant élabore le montage financier pour la deuxième portion du projet.

Programme pilote d'immigration (PPICF)

Le comité de sélection s'est réuni le 3 mars dernier afin de réviser les dossiers de 16 candidats. De ces 16 candidatures, 11 ont été transmis à l'IRCC afin d'obtenir la résidence permanente



Programme PCRIF

Le Plan communautaire de résilience face aux incendies de forêt (PCRIF) de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) a été livré en avril 2026 et est maintenant disponible en ligne.

Ce plan régional vise à mieux préparer les municipalités et les communautés de la Péninsule acadienne face aux risques croissants d'incendies de forêt. Il présente notamment une analyse des zones à risque, des recommandations en matière de prévention, des mesures d'atténuation ainsi que des pistes d'action pour renforcer la sécurité des citoyens et la résilience du territoire.

DERNIÈRES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2026

26-CSR4-1147: Sur proposition de M. Denis Landry, appuyé de M. Bernard Thériault, il est résolu d'approuver la recommandation 1 du comité, qui est de, par l'entremise du comité de la sécurité publique, transmettre une lettre aux dirigeants d'Ambulance NB afin de solliciter la tenue de rencontres annuelles avec son conseil d'administration et les intervenants du domaine de la sécurité publique.

26-CSR4-1148 : Sur proposition de M. Bertrand Thériault, appuyé de M. Denis Landry, il est résolu que la formule de répartition basée à 50 % sur la population et 50 % sur l'assiette fiscale soit utilisée pour le partage du risque et la redistribution des revenus entre les 8 communautés membres de la CSRPA dans le cadre du projet de l'Alliance de l'énergie du Nord.

26-CSR4-1149 : Sur proposition de M. Denis Losier, appuyé de M. Bernard Thériault, il est résolu de transmettre la demande de financement de 25 000 \$ formulée par l'Aéroport de Bathurst à chacune des municipalités membres de la CSRPA, accompagnée d'un tableau de répartition des coûts établi selon une formule de partage basée à 50 % sur la population et à 50 % sur l'assiette fiscale, afin de permettre à chaque municipalité de se prononcer sur sa participation financière.

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 26 FÉVRIER 2026

26-CSR4-1154 : Sur proposition de M. Bernard Thériault, appuyé par M. Denis Landry, il est résolu que la CSRPA appuie la démarche visant l'envoi d'une lettre aux autorités du Port de Belledune afin de promouvoir ce dernier comme site potentiel contribuant aux capacités de défense nationale du Canada, tout en soulignant l'importance stratégique de la présence et de l'expertise francophone dans la région.

CONTACT

506.727.7979

info@csrpa.ca

csrpa.ca



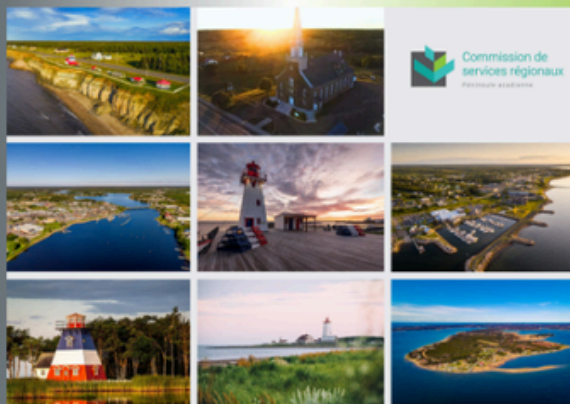
Autres sites web des services de la CSRPA :

trietespoubelles.ca

flexipeninsuleacadienne.ca

trourismepeninsuleacadienne.ca

inspirepeninsuleacadienne.ca



/ Aéroport de la Péninsule acadienne

/ Contrôle des chiens

/ Croissance régionale
(Inspire péninsule acadienne)

/ Déchets solides

/ Développement communautaire

/ Sécurité publique

/ Tourisme Péninsule acadienne

/ Transport régional
(Flexi Mobilité rurale)

/ Urbanisme

Siège social de la CSRPA

220, boulevard Saint-Pierre Ouest
Local 134 – Porte 5
Caraquet, N.-B. E1W 1A5

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Bureaux satellites – Urbanisme

Hôtel de Ville – Tracadie

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Hôtel de Ville – Shippagan

Mardi de 8h30 à 16h30

Édifice municipal – Neguac

Mercredi de 8h30 à 16h30

Édifice municipal – Hautes Terres

Jeudi de 8h30 à 16h30

Centre de transbordement
des déchets

220, rue de l'Entreprise
Tracadie, N.-B. E1X 1A1

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h